

REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS, DES ÉLÈVES ET DES PARENTS AUX DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Installation des instances au prochain CA.

Commission Permanente :

3 personnels d'enseignement et d'éducation titulaires (+ 3 suppléants) parmi les membres titulaires et suppléants élus au CA.

1 ATOSS titulaire (+ 1 suppléant) parmi les membres titulaires et suppléants élus au CA.

2 parents titulaires (+ 2 suppléants) parmi les membres titulaires et suppléants élus au CA.

2 élèves titulaires (+ 2 suppléants) parmi les membres titulaires et suppléants élus au CA.

Commission d'Hygiène et Sécurité

2 enseignants (pas forcément élus au CA) désignés par les représentants du personnel enseignant au CA.

1 ATOSS (par forcément élu au CA) désigné par les représentants du personnel ATOSS au CA.

2 parents titulaires (parmi les parents élus au CA).

2 élèves titulaires + 2 élèves suppléants.

Conseil de discipline

4 personnels d'enseignement et d'éducation titulaires (+ 4 suppléants) parmi les membres titulaires et suppléants élus au CA.

1 ATOSS titulaire (+ 1 suppléant) parmi les membres titulaires et suppléants élus au CA.

2 parents titulaires (+ 2 suppléants) parmi les membres titulaires et suppléants élus au CA

3 élèves titulaires (+ 3 suppléants) parmi les délégués de classe titulaires (pré et post-bac).

Conseil de la Vie Lycéenne

5 représentants des personnels d'enseignement et d'éducation **volontaires** (CPE et Assistants d'Éducation) sur proposition des représentants élus de leur catégorie au CA.

3 représentants des personnels ATOSS **volontaires**, sur proposition des représentants élus de leur catégorie au CA.

2 représentants des parents d'élèves volontaires.

10 élèves titulaires

10 élèves suppléants

Commission d'attribution des fonds sociaux

2 parents volontaires (1 représentant des deux associations de parents d'élèves)

2 élèves volontaires

1 CPE

Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté

2 enseignants **volontaires** (+ 2 suppléants) désignés par le Chef d'Établissement sur proposition des membres de leur catégorie élus au CA

1 ATOSS **volontaire** (+ 1 suppléant) désigné par le Chef d'Établissement sur proposition des membres de leur catégorie élus au CA

2 parents **volontaires** (+ 2 suppléants) désignés par le Chef d'Établissement sur proposition des membres de leur catégorie élus au CA

2 élèves **volontaires** (+ 2 suppléants) désignés par le Chef d'Établissement sur proposition des membres de leur catégorie élus au CA.

Commission éducative

1 professeur volontaire

1 CPE

1 représentant volontaire de parent (chaque association fera une proposition)

2 représentants d'élèves : **2 titulaires** et **2 suppléants** (1 issu du CVL et 1 issu de l'assemblée des délégués).

Commission d'appel d'offre

2 professeurs titulaires et 2 suppléants

1 personnel ATOSS titulaire et 1 suppléant

2 parents titulaires et 2 suppléants